L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI 6 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LE ROI LEAR DE LA STEPPE

PAR IVAN TOURGUENEF.

II—Suite.

Slotkine prit la feuille de papier des deux mains et se mit à lire, d'une voix claire, avec émotion et sensibilité, bien qu'un peu tremblante. Les yeux des deux sœurs y étaient fixés avec la plus grande attention. De temps en temps Kharlof interrompait la lecture.—Écoute, Anna, ceci est pour toi en récompense de ton zèle,—on bien:—De cela je te fais cadeau, ma petite Évlampia.—Les deux sœurs saluaient, Anna jusqu'à la ceinture, Évlampia en inclinant seulement la tête. Et Kharlof les regardait avec une imperturbable gravité. Le "manoir seigneurial" (c'est-à-dire la maisonnette neuve) était attribuée à Évlampia, comme à la plus jeune fille et d'après l'antique usage. La voix du lecteur s'étranglait en lisant ces désagréables paroles, tandis que Gitkof se passait la langue sur les lèvres.

Évlampia le regarda de travers; l'expression dédaigneuse habituelle à Évlampia comme à toute beauté russe, avait pris une nuance plus marquée. Kharlof se réservait à lui-même le droit d'habiter les chambres qu'il occupait en ce moment, et s'attribuait, sous le nom de dotation, "l'entretien complet de toutes provisions naturelles," et dix roubles par mois pour ses vêtements et sa chaussure. Puis il voulut lire même la dernière phrase de sa rédaction personnelle.—Que cette volonté personnelle, disait cette phrase, soit accomplie par mes filles saintement et inébranlablement, comme une loi de Dieu, car, après Dieu, je suis leur père et le chef et n'ai de compte à rendre à personne, pas plus que je n'en ai jamais rendu. Et si mes filles accomplissent ma volonté, ma bénédiction paternelle sera sur leur tête; si elles n'accomplissent pas ma volonté,—ce dont Dieu nous garde,—ma malédiction les frappera, à présent et toujours, et dans toute l'éternité!

Kharlof éleva le papier et l'agita sur sa tête. Anna aussitôt, se jetant à genoux, frappa la terre de son front. Son mari roula à côté d'elle.—Et toi?—dit Kharlof à Évlampia. Celle-ci rougit et se baissa aussi jusqu'à terre. Gitkof se courba en deux en écartant les bras.—Allons, levez-vous, dit Kharlof, et signez ici, en montrant le bas de la feuille; ici, *je remercie et accepte*, ANNA; ici, *je remercie et j'accepte*, ÉVLAMPIA.

Les deux jeunes femmes se levèrent, et signèrent l'une après l'autre. Slotkine se levait déjà et allait prendre la plume pour signer; mais Kharlof le repoussa en passant l'index dans sa cravate avec une telle force que le gendre eut comme un hoquet. Un silence d'une minute s'ensuivit. Kharlof laissa échapper un sanglot, et, se rangeant de côté, il dit d'une voix sourde:—Maintenant tout est à vous.—Ses deux filles et son gendre échangèrent un regard, et, s'approchant, le baisèrent sur le bras, entre le coude et l'épaule.

L'*isprawnik* fit lecture à haute voix de l'acte légal, puis, accompagné du procureur, il s'avança sur le perron, et annonça l'événement aux témoins assemblés, aux paysans de Kharlof et aux gens de service. C'est alors que commença la prise de possession des deux nouvelles propriétaires, qui apparurent aussi sur le perron, et que l'*isprawnik* désigna du doigt chaque fois que, fronçant le sourcil et donnant à son visage insouciant d'habitude une expression menaçante, il inculquait aux paysans le devoir de l'obéissance. Certes il aurait pu se passer de ces recommandations car je ne crois pas qu'il existât dans tout l'univers des physionomies plus humbles et plus façonnées à la soumission que celles des paysans de Kharlof. Vêtus de caftans rapiécés et de pelisses en loques, mais les reins fortement serrés par la ceinture, ainsi que le veut l'usage dans toute occasion solennelle, ils se tenaient immobiles comme des statues de pierre, et chaque fois que l'*isprawnik* poussait une exclamation dans ce genre:—Entendez-vous, diables? comprenez-vous démons?—ils faisaient tous ensemble un profond salut. Chacun de ces diables et de ces démons tenaient à deux mains son bonnet sur la poitrine et ne quittaient pas des yeux la fenêtre où s'entrevoyait la figure de leur maître. Les voisins, témoins assermentés, ne ressentaient moins guère de terreur.—Connaissez-vous, criait l'*isprawnik*, quelque empêchement qui s'opposerait à la prise en possession de ces deux uniques filles et héritières de Martin Pétrovitch?

Tous les témoins rentrèrent leurs têtes dans leurs épaules.—Ensemble, vous, diables que vous êtes! criait, derechef l'*isprawnik*.

—Nous ne connaissons rien, votre honneur, répondit enfin hardiment un petit vieux ratatiné, avec les moustaches et la barbe coupées. C'était un soldat en retraite.—Quel intrépide que cet Éréméitch! disaient plus tard les voisins en retournant chez eux.

Malgré la prière de l'*isprawnik*, Kharlof refusa de se montrer avec ses filles sur le perron.—Mes sujets, dit-il, obéiront à ma volonté sans ma présence.—Un nuage de tristesse couvrait son front. Il avait pâli; et cette pâleur, cette tristesse, allaient si peu à ses traits de géant, que je me demandai si c'était là cette mélancolie dont il subissait parfois les accès. Ce sentiment de surprise semblait partagé par les paysans.—Comment! notre maître est là, vivant, et quel maître! Martin Pétrovitch.... et il ne nous possède plus. Est-ce possible?—Je ne sais si Kharlof se douta de ce qui se passait dans les têtes de ses serfs, ou s'il voulut montrer pour la dernière fois sa puissance; il ouvrit tout à coup le vasistas de la fenêtre, et, y passant sa large tête, il cria d'une voix de stentor:—Obéissance!—et referma brusquement le carreau. La stupeur des paysans n'en fut pas diminuée, au contraire ils semblèrent encore plus pétrifiés et cessèrent même de regarder.

Dans le groupe des gens de service se trouvaient deux puissantes filles—dont les robes d'indienne trouées couvraient à peine les formes—et un homme en houppelande de serge tellement âgé que la vieillesse l'avait comme couvert de givre; il avait été sonneur de trompe sous Potemkin. Quant au petit Cosaque Maximka, Kharlof s'en était réservé la possession. Ce groupe-là montrait plus d'animation que les paysans; ils jetaient des regards furtifs sur leurs maîtresses actuelles. Celles-ci observaient un maintien grave, surtout Anna, dont les lèvres serrées et les yeux obstinément baissés ne promettaient rien de bon à ses nouveaux sujets; Évlampia ne remuait pas davantage. Pourtant elle se retourna une fois pour lancer d'un regard surpris son fiancé, qui avait cru devoir aussi se présenter sur le perron.—De quel droit paraissait-il? semblaient dire ses grands yeux à la Junon.—Pour Slotkine, c'est lui qui avait le plus changé de contenance. Une activité empressée se voyait dans tous ses mouvements; on eût dit qu'il éprouvait comme un appétit violent. Il étirait ses bras, agitait fiévreusement ses épaules; sa tête seule restait courbée.

Ayant achevé la cérémonie de la mise en possession, l'*isprawnik*, en prévision du déjeuner, se frottait déjà les mains, geste qui lui était familier avant le premier verre d'eau-de-vie; mais Kharlof déclara qu'il voulait d'abord entendre les prières avec aspersion d'eau bénite. Le prêtre revêtit donc un surplis qui tombait en lambeaux, et un diacre non moins décrépit sortit de la cuisine en soufflant avec effort sur les charbons d'un vieil encensoir en cuivre. Les prières furent récitées. Kharlof ne cessait de pousser des soupirs; comme son embonpoint l'empêchait de se plier jusqu'à terre, tout en faisant les signes de la croix de la main droite, il désignait de la gauche l'endroit où son front se serait prosterné. Slotkine était à la fois tout rayonnant et tout en larmes. Gitkof se contentait d'agiter les doigts devant les boutons de son uniforme, comme le font ces messieurs de la garde impériale. Lizinski, en qualité de catholique, avait quitté la chambre; quant au procureur, il priait avec tant de ferveur et soupirait avec tant de componction, en levant les yeux au ciel et en remuant les lèvres, que je fus pris aussi d'un accès de dévotion, et me mis à prier avec ferveur. Les oraisons dites et l'eau bénite distribuée en aspersion (notez que Lizinski, le catholique, vint s'en mouiller les yeux aussi bien que le sonneur de trompe aveugle), Anna et Évlampia adressèrent un dernier remerciement à leur père, et le moment vint enfin d'aller déjeuner. Il y eut beaucoup de plats, tous très bons, et tous nous y fîmes honneur. Quand apparut l'inévitable bouteille de champagne fabriqué sur les bords du Don, l'*isprawnik* en sa qualité de représentant de l'autorité et d'habitué aux usages du grand monde, leva son verre et proposa de boire en l'honneur des belles propriétaires, ainsi que du très-respectable et très-magnanime Martin Pétrovitch Kharlof. A ce mot de magnanime, Slotkine lança un cri d'enthousiasme et se précipita sur son bienfaiteur pour l'embrasser.—C'est bien, c'est bien, dit Kharlof en le repoussant du coude.—Alors il se passa une de ces choses que nous nommons dans notre langue désagréable incident.

Souvenir, dès le commencement du déjeuner, n'avait cessé de boire. Il se leva tout à coup de sa chaise, rouge comme une betterave, et, désignant Kharlof du doigt, il partit de son vilain éclat de rire.—Magnanime, magnanime! s'écriait-il. Nous verrons de quel poids il trouvera sa magnanimité lorsqu'on le mettra, lui serviteur de Dieu, le dos tout dans la neige.—Que radotes-tu là, imbécile! dit Kharlof avec mépris.—Imbécile, imbécile! répéta Souvenir. Dieu seul, qui voit tout, peut savoir lequel de nous deux est le véritable imbécile. Quant à vous, mon frère, votre ennemi par feue ma sœur, votre épouse, maintenant vous voilà écrasé sous votre orgueil [illegible]... Ah! ah! ah!

—Comment osez-vous insulter notre vénérable bienfaiteur! s'écria Slotkine, et, lâchant le bras de Kharlof, il se précipita sur Souvenir.—Savez vous que si notre bienfaiteur en témoignait le moindre désir, nous n'hésiterions pas à déchirer l'acte de donation que nous a octroyé sa magnanimité?—A ce mot entendu, [illegible] Souvenir en se [illegible]... Lizinski.—Silence! cria Kharlof d'une voix tonnante. Si je te frappe, il ne restera qu'un peu de boue à la place que tu occupes. Et toi aussi, jeune chien, tais-toi, dit-il à Slotkine; ne fourre pas ton museau où on ne t'appelles pas. Si moi, moi, Martin Pétrovitch Kharlof, j'ai décidé que cet acte de donation fût fait qui donc pourrait le détruire? qui donc dans le monde entier oserait s'opposer à ma volonté?

—Martin Pétrovitch, commença d'une langue épaisse le procureur, qui avait aussi bu largement, mais chez qui cela ne faisait qu'ajouter à sa gravité, si pourtant monsieur le gentilhomme avait dit une vérité... Vous venez d'accomplir une grande action..., et pourtant, ce qu'à Dieu ne plaise, au lieu de la reconnaissance qui vous est due, vous recevriez je ne sais quel affront....

Je jetai à la dérobée un regard sur les deux sœurs. Anna semblait dévorer des yeux l'homme de loi qui venait de parler, et certainement je n'ai jamais vu de ma vie visage de femme plus méchant, plus venimeux et plus étrangement beau. Évlampia s'était détournée en se croisant les bras sur la poitrine, un sourire plus méprisant que jamais tordait ses lèvres rosées. Kharlof se leva de sa chaise, ouvrit la bouche; mais la voix lui manqua. Il frappa la table du poing avec une telle force que tout sauta et tinta dans la salle.

—Père, s'empressa de dire Anna, monsieur ne nous connaît point; c'est pour cela qu'il parle ainsi. Daignez ne pas vous faire de mal; vous avez tort de vous fâcher. On dirait que votre visage est tordu.—Kharlof regardait Évlampia; celle-ci ne dit mot, bien que son voisin de table Gitkof, lui poussât le coude.—Je te remercie, ma fille Anna, dit enfin Kharlof d'une voix sourde. Tu es une fille d'esprit; je compte sur toi et sur ton mari.—Slotkine laissa de nouveau échapper un cri d'enthousiasme, Gitkof avança la poitrine et frappa du talon; Kharlof ne sembla point faire la moindre attention à leurs efforts.—Ce vagabond, continua-t-il en désignant Souvenir du menton, est heureux de me faire enrager. Quant à vous, monsieur le procureur, je vous dirai que vous n'êtes pas fait pour juger Martin Kharlof. Votre intelligence ne s'élève pas si haut. Vous êtes un homme gradué; mais vos paroles sont frivoles. La chose est faite; ma décision ne changera pas. Vous étiez les bien venus; vous êtes les bien quittés. Je m'en vais. Je ne suis plus le maître ici; je suis un visiteur, et j'use de ma liberté. Anna, tiens compagnie à ces messieurs; moi, je m'en vais. C'est assez.—Il nous tourna le dos, et, sans ajouter une parole sortit lentement de la chambre.

Le départ du maître de la maison devait forcément déranger la réunion, d'autant plus que nos deux hôtesses disparurent bientôt à leur tour. Ce fut en vain que Slotkine essaya de nous retenir. L'*isprawnik* ne put s'empêcher de reprocher au procureur sa franchise déplacée.—Je n'ai pu faire autrement, répondit l'autre; ma conscience a parlé.

—Quand je vous disais que c'est un franc-maçon, murmura Souvenir à mon oreille.—Votre conscience! réplique l'*isprawnik*; nous savons ce que c'est que votre conscience. Elle habite votre poche, tout comme chez nous autres pécheurs.—Pendant cette conversation, le prêtre, déjà debout, mais pressentant la fin du repas, envoyait dans sa bouche morceau sur morceau.—Je vois que vous avez bon appétit, lui dit Slotkine avec aigreur.—C'est en prévision.... ou comme en prévision, repartit humblement le prêtre.—On sentait dans cette réponse une habitude de faim invétérée.

Un bruit de voiture se fit entendre devant le perron, et nous nous séparâmes. Rentré à la maison, je racontai à ma mère tout ce qui s'était passé. Elle m'écouta jusqu'au bout et hocha souvent la tête.—Cela ne promet rien de bon, dit-elle; je n'aime pas toutes ces innovations.

Le lendemain, Kharlof vint dîner chez nous. Ma mère le félicita sur l'heureuse terminaison de l'affaire qui l'avait occupé.—Tu es maintenant un homme libre et tu dois te sentir plus léger.

—Certainement, je me sens plus léger, répondit Kharlof d'un air qui disait tout le contraire. Rien ne m'empêche maintenant de penser à mon âme et de me préparer à l'heure de la mort.

Ma mère se mit à parler des incidents de la veille.—Oui, oui, dit Kharlof, l'interrompant, il s'est passé quelque chose.... de peu grave. Seulement.... voici ce que j'ai sur le cœur, ajouta-t-il après avoir hésité un peu. Les vaines paroles de Souvenir ne m'ont pas troublé hier, ni celles de M. le procureur; celle qui m'a troublé c'est....

Ici Kharlof se tut.—Qui donc? demanda ma mère.

Kharlof la regarda fixement.—Évlampia.—Évlampia? ta fille? Comment cela?

—Madame, elle était de pierre, une vraie statue! Elle ne sent donc rien? Anna, sa sœur, à la bonne heure; elle a fait tout ce qu'il fallait; c'est une fine mouche; mais Évlampia!.... Elle a toujours été, à quoi bon cacher ma faute à présent? une préférée. Comment n'a-t-elle pas eu pitié de moi. Comment ne s'est-elle pas dit

—Il faut qu'il soit bien mal, qu'il ne se sente plus de ce monde, pour qu'il nous donne tout ce qu'il a?—Elle est de pierre. Pas un mot, pas un regard; elle salue jusqu'à terre, mais sans reconnaissance.

—Attends un peu, repartit ma mère, nous lui ferons épouser Gavrilo Fedoulitch; ça l'amollira.

Kharlof leva les yeux.—Vraiment, madame, vous comptez à ce point sur lui?

—Sans doute.

—Allons, vous en savez plus long là-dessus que moi. Seulement n'oubliez pas ceci: Évlampia et moi, c'est le même caractère: le sang cosaque et le cœur comme un charbon ardent.

—Aurais-tu un cœur de cette espèce, mon père?

Kharlof ne répondit rien; il se fit un court silence.—Eh bien! Martin Pétrovitch, reprit ma mère, comment penses-tu sauver ton âme? Iras-tu faire un pèlerinage à saint Mitrophane ou à Kief? ou bien ici près, au couvent d'Optino? On dit qu'il vient de s'y montrer un moine d'une telle sainteté.... Il se nomme Macaire. Jamais on pareil saint ne s'est vu. Il n'a qu'à regarder, il voit tous vos péchés à travers votre corps.

—Si elle se montre en effet une fille ingrate, reprit Kharlof d'une voix rauque,—il me semble qu'il me serait plus facile de la tuer de mes propres mains.

—Que dis-tu là, Seigneur Dieu? s'écria ma mère. Reviens à toi. Voilà ce que c'est de ne m'avoir pas écoutée l'autre jour, quand tu venais me demander conseil. Maintenant tu vas te tourmenter au lieu de penser à ton salut, et ce sera bien inutilement, comme si tu voulais te mordre le coude. Tu te plains, tu as peur.

Ce dernier reproche sembla le piquer au vif. Tout son orgueil monta comme un flot; il se redressa, renversa la tête en arrière, avança le menton.—Je ne suis pas de ceux, madame Natalia Nicolavna, dit-il d'un air sombre, qui se plaignent, qui ont peur. Je n'ai rien voulu de plus que vous exprimer mes sentiments comme à une bienfaitrice, à une personne que je respecte infiniment; mais le Dieu tout-puissant sait,—il leva la main au-dessus de sa tête,—que le globe terrestre se briserait en morceaux avant que je manque à ma parole, ou que j'aie peur, ou que je regrette ce que j'ai fait. Et quant à mes filles, elles ne sortiront pas de l'obéissance dans tous les siècles des siècles!

Ma mère se boucha les oreilles.—Oh petit père, tu sonnes comme une trompette. Si tu es tellement sûr de ta légèreté, grand bien lui fasse, et à toi aussi; mais tu me brises la tête.

Kharlof s'excusa, poussa deux ou trois soupirs, et se tut. Il ne s'anima plus jusqu'au moment du départ. Il disait qu'il redoutait surtout de mourir subitement, sans repentir, qu'il voulait se faire une règle de ne plus se fâcher, car la colère gâte le sang et le fait monter à la tête; puisqu'il avait, comme à tant, à quoi bon se mettre en colère? Que d'autres travaillent à leur tour, que d'autres s'échauffent le sang!—Au moment de prendre congé de ma mère, il lui jeta un regard étrange, rêveur et interrogateur à la fois; puis, tirant de sa poche par un brusque mouvement le volume du *Travailleur au repos*, il le lui glissa dans la main.

—Qu'est-ce? demanda-t-elle.

—Lisez là, fit-il d'une voix brève, là où il y a une corne. Ça y parle de la mort. Je sens que c'est très bien dit, mais je n'y puis rien comprendre. Je reviendrai, et vous m'expliquerez ce que c'est.—Et Kharlof disparut derrière la porte.

—Ça va mal, ça va mal, dit ma mère, et, prenant le volume à l'endroit marqué, elle lut ce qui suit:—"La mort est un grand et important travail de la nature. Elle consiste en ceci, que l'esprit, étant beaucoup plus léger, plus subtil et plus pénétrant, non seulement que les éléments de matière auxquels il est soumis, mais encore que la force électrique, se nettoie, se purifie d'une façon chimique, et ne cesse de tendre en avant jusqu'à ce qu'il rencontre un endroit également immatériel...." Ma mère relut ce passage deux ou trois fois, puis rejeta le livre. Quelques jours plus tard, elle reçut la nouvelle que le mari de sa sœur était mort. Elle partit aussitôt, m'emmenant avec elle. Elle comptait que ma mère lui proposait de rester chez sa sœur qu'une semaine au plus, ce ne fut qu'à la fin de septembre que nous pûmes revenir chez nous.

(*A continuer.*)

Société de Crédit Foncier de la NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No. 46 de la rue Vieille Levée.

PREMIER BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations dans les neuf derniers mois—du 1er janvier au 30 septembre, 1872—expiration de la première année fiscale.

—Dt—

Montant dû par les souscripteurs une partie à payer le 10 octobre, et le reste en paiements mensuels de 10 pour cent	89,061 25	
En caisse, matériaux, avances sur des bâtisses inachevées	[illegible]	
Effets à recevoir	[illegible]	
Bâtisses et terrains	[illegible]	
Dépenses	[illegible]	
Installations et meubles	[illegible]	
Escompte	[illegible]	
	148,660 68	

—Ct—

Montant souscrit le 30 septembre, 1872		138,000 00
Intérêt non échu		3,455 44
Profits et pertes		3,454 07
Montant déposé		3,306 57
	148,660 68	148,660 68

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la société.

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé par devant moi, ce [illegible] octobre, A. D., 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur, claire, sa liqueur et [illegible] agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et est [illegible] excellente et [illegible] [illegible] en cas de maladie, et [illegible] d'autres inconvénients à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, constante et soutenue. Il excite cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par sa tonicité, qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui le tourmentent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage, la tête s'éclaircit, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, le gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades, se mettent aux [illegible] éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes bonpeuses et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le seul nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Égypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang-faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans ses greniers les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a sur bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agira le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car ce bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et pâorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopted comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui devancent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1er

Fonderies, Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS,

ÉTABLIE EN 1825,

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes préparés à exécuter tous les genres de MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre [illegible] [illegible] tous les ouvrages [illegible] vapeur et de [illegible]

[illegible] LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

— Successeurs de —

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines à vapeur portatives, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,

(ci-devant rue de la Vieille Levée.)

W. L. A. ARMSTRONG .... Directeur,

[illegible]

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Cheminées, Pièces de fonte, [illegible]

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

......PASSAGE DE LA BOURSE......

[illegible]

Se charge de recouvrer des Taxes de Ville et d'État, arriérées ou non; de la réduction du Fixé [illegible] dans les cas où les contribuables ou [illegible] la valeur des propriétés [illegible] [illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE conseil des Directeurs et les officiers de cette Banque [illegible] les personnes suivantes:

A. ROCCHI,	JOS. DAVID,
F. JAUMONNIER,	G. W. DUNBAR,
[illegible]	[illegible]
M. ALLAMELAS,	J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.

NUMA LANDRY, Caissier.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE DIRECTE ENTRE NEW-YORK ET LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New-York et le Havre, touchant à Brest [illegible]

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de New-York:

WASHINGTON, capt. [illegible]

SAINT-LAURENT, capt. [illegible]

VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible]

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE: Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen en [illegible] [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York.

[illegible] Agents, [illegible] N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'État.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, desservant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA	1,800 ton.	Capt. Stewart
Le MINNESOTA	2,800 ton.	Capt. Hamilton
L'ALABAMA	2,800 ton.	en voie de const.
Le PENNSYLVANIA	2,800 ton.	en voie de const.
Le VIRGINIA	2,800 ton.	en voie de const.
Le GEORGIA	2,800 ton.	en voie de const.

De Liverpool—Le steamer [illegible] partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer MINNESOTA, partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour [illegible] sans charge extra.

Les soins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux [illegible] à ceux qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps sans détention.

Pour fret ou passage (excellents emménagements), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.

ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 2, Chapel Street, Liverpool.

LEWIS T. MERROW & CO., No. 46, Great Clyde Street, Glascow.

6 oct—

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen, Saxonia, Capt. Brandt, Vandalia, Capt. Franzen.

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
"Vandalia"			
Oct. 19	Oct. 23	Oct. 26	Nov. 27
"Saxonia"			
Nov. 30	Déc. 3	Déc. 7	Janv. 9
"Vandalia"			
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7	Mars 12

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton et à Hambourg: Première Cabine, $150. Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander et de la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Première Cabine, $150. Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Oresunds, [illegible] [illegible]

Pour de plus amples détails, s'adresser à WILLIAMS, RUPERTI & CIE, 188, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux de Passage, 61 Broadway, New York.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	Nlle-Orléans.
Str. Hanover	18 septembre.	16 octobre.
Strassburg (neuf)	16 octobre.	13 novembre.
Frankfurt	13 novembre.	11 décembre.
Koeln	11 décembre.	8 janvier.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers toucheront au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane et à Southampton. [illegible]

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambre: $120 en or. Entrepont: 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Havre ou à Brême: Chambre: $120 en or. Entrepont: 40

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambre: 30 en monnaie courante. Entrepont: 20

Des billets de passage des places intérieures en Allemagne, de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants:

SHERMAN	Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE	Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES	Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI	Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS	Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER	Capt. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le Steamer UNITED STATES, capt. Burdick.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 9 Novembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres .... $40 00. Entreponts .... 25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glascow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de la classe et d'entrepont, [illegible]

JOHN H. LUDWIG, Rue de la Commune No. [illegible]

Le steamer United States suivra et partira samedi 9 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des vapeurs Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants:

NEW ORLEANS, GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST-LOUIS.

Le steamer ST-LOUIS, Whitehead, commandant.

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 9 Novembre, à 8 heures A. M.

Passage .... $30.

Cette Ligne [illegible] de fret pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 21.

POUR PHILADELPHIE via la Havane.

Partant le [illegible] novembre, à 8 heures du matin.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à W.M. CHERRY, Agent.

Le steamer JUNIATA [illegible]

L'Argent ne peut pas l'acheter.

CAR LA VUE EST SANS PRIX !!

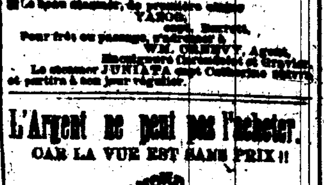

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes perfectionnées

Qui porte le nom de "DIAMANT," à cause de leur dureté et de son brillant. Elles durent plus de [illegible]

Ces lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

[illegible]

An No. 96 de la rue du Canal, [illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

PEINTRE et Décorateur [illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des États-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des États-Unis CAMELLIA, [illegible]

[illegible]

Le LUNDI et le JEUDI, à ... [illegible]

COHEN M. SORIA, Aux Nos 12 et 14 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine.

[illegible]

MYRA.

[illegible]

W. S. PIKE.

[illegible] J. H. CARLIN, agent, au No. [illegible]

Paquebot Régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.

[illegible]

BRITTON & EPPLER, Agents, No. 18 de la rue Gravier.

Agents: J. CARRIER, Washington, J. DUBOURDIEU, Pont Barré.

OPELOUSAS.

[illegible]

FONTENELLE.

C. O. PICKETT, Capitaine.

A. MEYERHEIM, Clerk.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Bayou-Sara.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capt. W. R. Greathouse, commandant; J. P. McKinney. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] H. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

Paquebot régulier de la Côte, de Bâton-Rouge et Chenal [illegible]

[illegible]

SIMMOTT & ADAMS, Agents, No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company.

2 voyages par semaine.

HENRY TETE, Jas. Dalferes, Capt. M. R. Landry, commis.

[illegible]

Paquebot Régulier du Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS.

Le bateau LIZZIE HOPKINS, capitaine J. E. Acosta, Commis P. A. Charles.

[illegible]

POUR LA CÔTE—Jusqu'au Hâvre de la Ville.

[illegible]

Pour Amsterdam.

Le brick américain de première classe R. B. GOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagé.

Pour fret, s'adresser à W. H. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet.

POUR GÊNES—La barque américaine "BRIDGEPORT," de première classe, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à W. H. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet.

Pour la Vera-Cruz.

Le brick mexicain, bon voilier, ESPERANZA, Capitaine Juan Díaz, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez

PUIG FRERES, 47 rue Douane.

Pour Brême,

Départ 15 Novembre.

Le navire Anglais de première classe "TENTOR" capitaine Donald, ayant une grande partie de sa cargaison engagée.

Pour fret, s'adresser à J. G. LINGHAM, 16 rue Union.

W. H. BUDDENDORFF & SON, 24 Carondelet.

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe et bon marcheur, LEONIE, capitaine Le Merle, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à W. H. BUDDENDORFF & SON, 9 rue Carondelet.

AMÉDÉE COUTURIE, 20 Vieille Levée.

Pour le Hâvre.

Le navire américain FRANCIS B. SAGE, de première classe, capitaine, Urquhart, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à W. H. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet.

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,

Succursale, au No 566 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 142, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.

MACHINES et outils de forblantiers.

ARTICLES CREUX, en fonte, en fer blanc [illegible]

FOURNEAUX à cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis [illegible]

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren [illegible]

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, comme le seul fourneau [illegible]

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

sont employés actuellement au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-unes des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis.

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.

MÉDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'État de la Louisiane;

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

[illegible]

69......RUE DU CAMP......69

Et achetez un "BRILLIANT".

E. HALLER.

Dépôt de commerce et salle de vente, au No [illegible] de la rue du Canal.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS ET MOBILE, Service Rapide, Mobile.

[illegible]

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

[illegible]

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à

7:30 A. M. et à 6:15 P. M.

Et arriveront à

9:30 P. M. et 11:30 P. M.

A PARTIR DE DIMANCHE, 10 octobre [illegible]

Le Train d'Accommodation pour les villes de la Baie [illegible]

Tous les SAMEDIS, à 3 1/2 heures P. M. Et reviendra à la Nlle-Orléans

Tous les LUNDIS à 10 heures A. M.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE [illegible]

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS [illegible]

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG [illegible]

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA [illegible]

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:

A Galveston—au Morgan Wharf. Agent S. R. Jones.

A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, au Bureau du St. Charles Hotel.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.

NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des passagers.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion [illegible]

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 45 du matin.

Excursions sur la Bayou, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue du Canal. [illegible]

[illegible] ferry FRANCIS.

GEO. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des billets.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'[illegible] du chemin, en ville, est établi à l'[illegible] dépôt, rue des Champs-Élysées, près la Levée.

[illegible]

A partir de ce [illegible], le suivante sera observé:

Départs de la ville. Départs du Lac.

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures des deux côtés.

Un char à cheval partira de la ville, [illegible]

[illegible]

THEO. J. DIMITRY, Surintendant général.

[redacted]

Changement d'heures de départ.

A partir du 1er juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson

(Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS. ARRIVÉES.

Express ... 5:40 A. M. | Express ... [illegible]

Malle ... 5:40 P. M. | Malle ... [illegible]

Accommodation 4:00 P. M. | Accommodation 9:20 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi express, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois passent le plus rapidement [illegible]

Les Wagons-palais de Pullman (Pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. A. JONES, Agent pour les billets, Galveston.

A. B. SHELDON, Agent pour les billets, [illegible]

C. F. ATMORE, Agent général pour les passagers.

F. R. CAREY, Agent général pour les billets.

E. D. FROST, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DE LA— Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1871:

[illegible]

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, [illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, [illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 63 de la rue Gravier.

— Pour l'année [illegible] —

LES DIRECTEURS DE [illegible] Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.

GEO. STROMEYER, Vice-Président.

[illegible], Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes Brutes		$167,555 75
Primes [illegible]	$54,442 00	
Réassurances, ristournes, rabais, dépenses, etc.	49,553 15	
		103,995 15
		$63,560 [illegible]
Total de l'actif		[illegible]

DIVIDENDES:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.

Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.

Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
H. R. [illegible]	M. Kattmann,	B. Sieg,
[illegible]	F. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
Isaac Scherck,	M. Stake,	S. L. Moutin,
J. H. Schwarz,	Chas. Hagedald,	H. Pohlmann,
Louis Schwarz,	M. Frank,	F. Riehert,
[illegible]	H. R. Gogrove,	F. Rader,
J. B. [illegible]		

Premier Bilan Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Delta,

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce [illegible] octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende et escompte de VINGT-CINQ POUR CENT aux assurés sur leurs primes [illegible], le premier payable à partir du 14 courant, et le second à partir du 6 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir du 28 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Thérèse,
Émile Dupré,	E. Huth,
J. Lopéns,	E. Rondeleux,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aleix,
G. F. [illegible]	O. J. Leeds,
T. L. Airey,	D. Rosligny,
O. Hopkins,	A. Patecco,
E. [illegible]	E. Rosa,
S. Henderson,	O. Bernier,
J. Lafarde,	J. Brimsen,
L. H. Gardner,	W. H. Cooper,
T. M. [illegible]	W. A. Bell,

RAPPORT SUR L'ÉTAT

—DE LA—

Banque Nationale de l'État,

(Auparavant Banque Mutuelle)

—A la—

NLLE-ORLÉANS, ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872,

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'État, [illegible]

SAML. H. KENNEDY, Président.

E. RIGNEY, Vice-Président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

— DIRECTEURS —

SAML. H. KENNEDY,	S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY,	CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR,	Ch. F. BLANCAND,
Ad. DUPUIS BLANC,	[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURE [illegible]

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est [illegible]

[illegible]

J. G. LINGHAM, [illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MECHANICS' & TRADERS'

No 36, de la Rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.

Capital .... $[illegible]

TROISIÈME BILAN ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, soussigné, notaire, le 28me jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.

Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.

Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	J. L. Hess,
A. J. Allen,	Jos. H. Harrison,
J. A. Braselman,	T. H. Hunt,
W. T. Blakemore,	Jas. S. Langhaar,
J. Bloom,	J. A. Lane,
C. H. C. Brown,	Robt. L. Moore,
Th. B. Bodley,	John Myers,
John D. Cobb,	Edward Nalle,
Geo. W. Church,	R. H. Noble,
J. R. Campbell,	Edward C. Payne,
Louis J. Dufau,	G. W. Sentell,
Fred. Ernst,	J. Pink. Smith,
Sam. Gorman,	W. B. Thompson,
C. A. Green,	Fred. Wing,
Louis A. Wiltz,	T. S. Waterman,

Lloyd R. Coleman.

Nlle-Orléans, 28 septembre 1872.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No 164 RUE DU CANAL

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et souscrit par devant moi, le [illegible] juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le [illegible] juin, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de TRENTE POUR CENT COMPTANT, sur le montant des primes [illegible]

— Directeurs —

P. Maspero	David McCoard,
A. E. Bell,	L. F. Généres,
M. Puig,	P. Fourchy,
F. A. Wiltz,	J. J. Fernandez,
[illegible]	J. M. Allen,

VINGT-TROISIÈME ÉTAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 25 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs présentent l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé, par devant moi, ce 25 mai 1872.

W. H. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrip, entre les mains des porteurs [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS;

Saml H. Kennedy,	John Phelps,
G. T. Beauregard,	F. H. Petsy,
A. G. Orr,	A. Thomson,
R. M. Summers,	R. Bourgeois,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Garmand,
A. B. Bowman.	

L'ÉQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ÉTATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 22, Nlle-Orléans.

[illegible]

A. F. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane et le Sud-Mississippi.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant, évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élus le 19 février 1872.

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John I. Willis,
Geo. A. Fosdick,	[illegible]
E. Bragdon,	E. F. Given,
P. Anderson,	W. G. Rice,
A. Pochelu,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	S. Bondart,
E. F. Stockmeyer,	W. Jenkins,
Geo. W. Mynatt,	J. R. Howard,
A. Rocquemore,	Felix Larue,
Henry J. Voss,	Aug. Reine,
J. [illegible]	H. W. Fisher,
Chas. Weatherly,	Wm. Tory,
A. Lassort,	[illegible]
Frank Williams,	E. Rousseaux,
Thomas Barnes,	William Henry,
Geo. Purves,	

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

NO. 81 DE LA RUE DU CAMP,

NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] Janvier 1872.

[illegible] ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

ROS. ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi, le [illegible] jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant des primes [illegible] de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Brown,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Wots,	W. B. Seymour,
W. B. Taylor,	C. Morris.

Compagnie Teutonia d'Assurance.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par devant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé—à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et cent pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.

— DIRECTEURS —

Henry Abraham,	S. L. Moutin,
A. Eimer Bader,	H. Pohlmann,
H. A. Baumgarden,	F. Riehert,
E. F. Del Bondio,	F. Rader,
M. Stake,	Louis Schneider,
Chas. Hagedald,	W. B. Schmidt,
M. Frank,	B. Sieg,
H. R. Gogrove,	Isaac Scherck,
S. Katz,	J. H. Schwarz,
Joseph Keller,	Louis Schwarz,
Chas. Lilienthal,	[illegible]
C. H. Miller,	S. H. Wildermann,

Fourneau de cuisine de Sheppard

CET célèbre fourneau [illegible]

[illegible]

[illegible] Au No [illegible]

BU[illegible]

[illegible]

JEUDI [illegible]

VENTES [illegible]

Pour [illegible]

Le [illegible]

La méthode [illegible] votes au Mexique [illegible] naître le ré[illegible] la Nouvelle[illegible] de jours [illegible] cédé plus [illegible] surveillants [illegible] de la surveil[illegible]

Revue [illegible]

Le Times [illegible]